

Numéro tarifaire	Dénomination des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
6405.10.10	Chaussons de danse, utilisés par les danseurs professionnels employés par des compagnies de danse établies qui se conforment aux normes professionnelles du Conseil des arts du Canada ou utilisés par des personnes étudiant le ballet à temps plein dans une école de ballet établie qui se conforme aux normes de programme de cours établies par le Conseil des arts du Canada	En fr.	A
6405.10.90	Autres	18%	C
6405.20.10	Chaussons de danse, utilisés par les danseurs professionnels employés par des compagnies de danse établies qui se conforment aux normes professionnelles du Conseil des arts du Canada ou utilisés par des personnes étudiant le ballet à temps plein dans une école de ballet établie qui se conforme aux normes de programme de cours établies par le Conseil des arts du Canada	En fr.	A
6405.20.20	Autres chaussures avec semelles extérieures et dessus en feutre de laine	18%	C
6405.20.90	Autres	18%	C
6405.90.00	Autres	18%	C
6406.10.11	De matières textiles : Dessus, dont la surface extérieure est composée de 50 % ou plus de matières textiles	En fr.	A
6406.10.19	De matières textiles : Autres	12,5%	C
6406.10.91	Autres : De cuir ou d'imitation de cuir, ou une combinaison des deux, doublé ou non au moyen de textile ou d'autre matières, devant servir à la fabrication de chaussures robustes pour femmes	8%	C
6406.10.99	Autres : Autres	En fr.	A
6406.20.00	Semelles extérieures et talons, en caoutchouc ou en matière plastique	En fr.	A
6406.91.00	En bois	En fr.	A
6406.99.10	Crampons, pour l'escalade ou l'alpinisme; Bouts durs en acier	En fr.	A
6406.99.20	Guêtres ou jambières de matières textiles	10%	C
6406.99.90	Autres	5%	A
6501.00.00	Cloches non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure), plateaux (disques), manchons (cylindres) même fendus dans le sens de la hauteur, en feutre, pour chapeaux.	En fr.	A
6502.00.00	Cloches ou formes pour chapeaux, tressées ou fabriquées par l'assemblage de bandes en toutes matières, non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure) ni garnies.	En fr.	A
6504.00.10	Tressés, d'une seule pièce, ou de feutre de poils ou de feutre de laine, devant servir à la fabrication de chapeaux	En fr.	A
6504.00.90	Autres	12,5%	B
6505.10.00	Résilles et filets à cheveux	15,5%	C
6505.90.10	Tricotés, crochetés ou tissés, devant servir à la fabrication de chapeaux	En fr.	A
6505.90.31	Chapeaux et autres coiffures en feutre, fabriqués à l'aide des cloches ou des plateaux du no 65.01, même garnis : De feutre de poils ou de feutre de laine, devant servir à la fabrication de chapeaux	En fr.	A
6505.90.39	Chapeaux et autres coiffures en feutre, fabriqués à l'aide des cloches ou des plateaux du no 65.01, même garnis : Autres	12,5%	B
6505.90.40	Autres chapeaux, capuchons, casquettes, bonnets et bérets	12,5%	C
6505.90.90	Autres	15,5%	C
6506.10.10	Casques de football; Pour pompiers; D'escalade et d'alpinisme; De sécurité aux fins industrielles; Doublés de plomb, à l'usage des radiographes	En fr.	A
6506.10.90	Autres	8,5%	C